DLP-2-8-93109411



BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION
GRANDES CULTURES
C.P.P.A.P. N° 1859 AD
AVERTISSEMENTS AGRICOLES AQUITAINE
N° ISSN 0763.7314
BULLETIN TECHNIQUE N° 9 — ABONNEMENT ANNUEL : 330 F

VENDREDI 30 JUILLET 1993

MAIS

*** SESAMIE** : EVOLUTION DU 2EME VOL RETARDEE PAR LA CLIMATOLOGIE PLUTOT FRAICHE DE JUILLET.

*** MALADIES FOLIAIRES** : ATTAQUES PREOCCUPANTES EN PRODUCTION DE SEMENCES NON ENCORE PROTEGEES.

*** CIRPHIS** : A SURVEILLER.

MAIS

SESAMIE

La climatologie plutôt fraîche du mois de juillet a retardé sensiblement l'évolution larvaire et nymphale des individus de 1ère génération.

Le début significatif du 2ème vol a en fait été observé autour du 20 juillet en *Haute-Lande, Bassin de l'Adour* et *région des Gaves* (moitié *Sud Aquitaine*), 22 juillet en *Gironde, Lot-et-Garonne* et *Dordogne* (moitié *Nord Aquitaine*).

Cela nous conduit à retarder les dates des traitements préconisés lors de notre bulletin n° 8 du 9/7/93 de la façon suivante :

Stratégie de protection en deux passages :

- 1ère intervention au :

4 - 7 août en *Sud Aquitaine*
6 - 9 août en *Nord Aquitaine*

- Renouvellement 15 jours après.

Stratégie de protection en un seul passage :

- intervention :

17 - 20 août en *Sud Aquitaine*
19 - 22 août en *Nord Aquitaine*

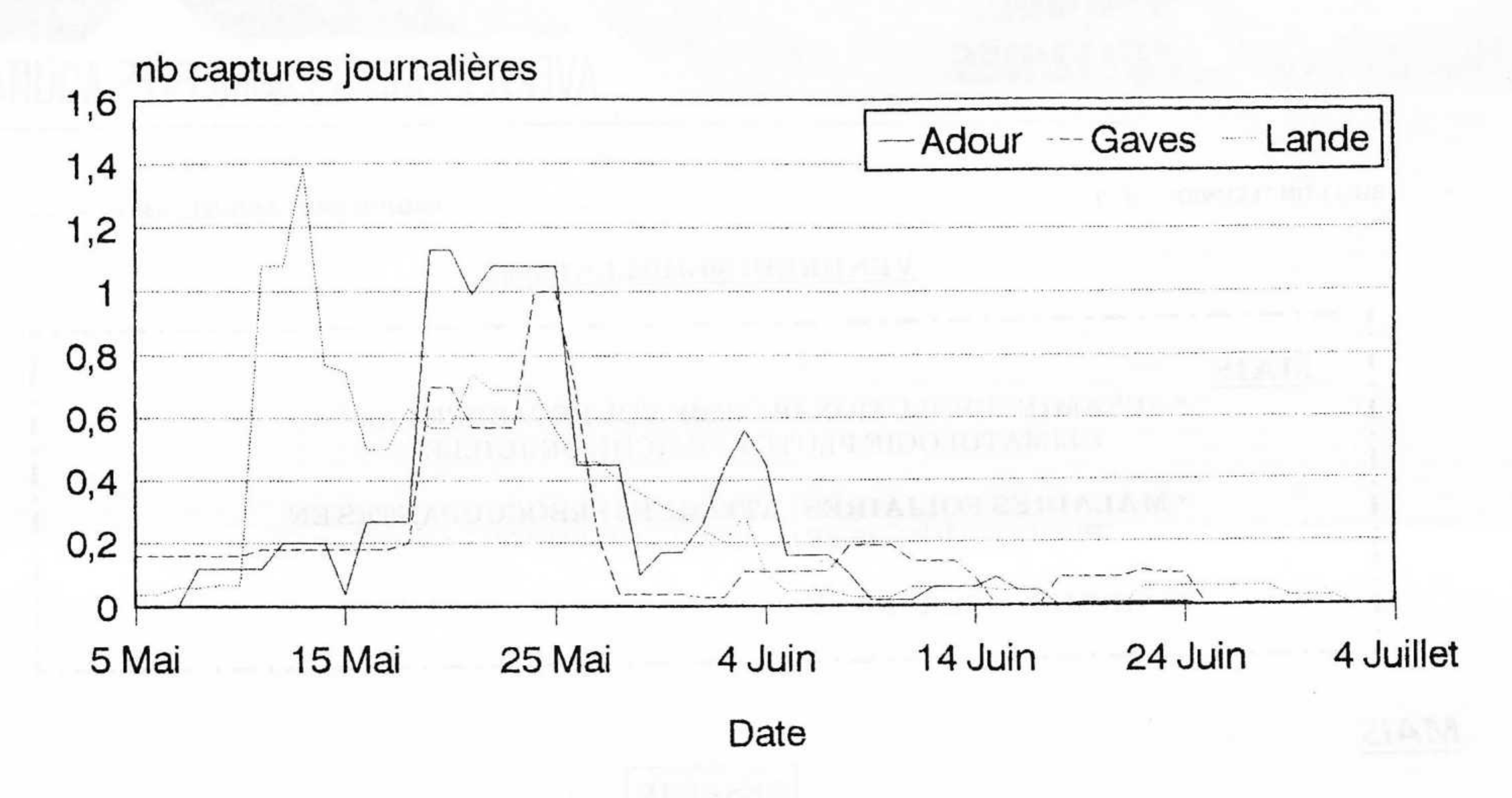
Dans tous les cas, la protection devra être prolongée en 1ère décade de septembre pour les parcelles qui seront récoltées au-delà du 20 septembre, afin de maîtriser les attaques de fin de 2ème génération de pyrale et de 3ème génération (partielle) de sésamie.

A titre d'information, vous trouverez, ci-après, un graphique récapitulant les captures du 1er vol de sésamie du maïs en *Haute-Lande, Bassin de l'Adour* et *région des Gaves*.

DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT / PROTECTION DES VÉGÉTAUX
51, rue Kieser 33077 Bordeaux Cedex - Tél. 56 00 42 03 • Télécopieur 56 00 42 31
Régisseur de Recettes : D.R.A.F. AQUITAINE • CCP BORDEAUX 6 700 09 P
BULLETIN TECHNIQUE / PUBLICATION PÉRIODIQUE- imprimé à la Station d'Avertissement Agricoles / Directeur-Gérant : A. GRAVAUD

P67

Courbes de 1er vol 1993 de la sésamie du maïs
S.R.P.V. "Aquitaine" - juillet 1993



MALADIES FOLIAIRES

Les attaques sont surtout importantes et installées jusque sur feuilles de l'épi femelle en production de semences non encore protégées du *Bassin de l'Adour* et de la *région des Gaves*.

Le complexe parasitaire est dominé par l'helminthosporiose et l'anthracnose, souvent associées à de la rouille.

Rappelons que les spécialités autorisées contre l'helminthosporiose (voir dépliant AGPM/SPV joint au bulletin n° 3 du 9/4/93) sont efficaces sur ces trois parasites, avec un effet net "curatif" (en fait, un bloquage de la croissance du champignon) sur la croissance des taches d'helminthosporiose et d'anthracnose, à condition d'utiliser les produits à leur dose homologuée.

Signalons enfin que les risques de bloquage de la croissance de l'épi femelle (épis raccourcis, ou "digités" par levée d'inhibition apicale des bourgeons floraux à l'aisselle des spathes) ne sont significatifs qu'aux stades du maïs compris entre la sortie de 50 % et 80 % du nombre total de feuilles (variable avec la lignée ou la variété) et avec un surdosage du fongicide IBS d'au moins 50 %.

CIRPHIS

Les papillons de cette noctuelle défoliatrice sont régulièrement capturés dans les pièges lumineux installés en *Bassin de l'Adour*. Les parcelles à risque (fort enherbement ou proximité de bordures herbues) devront être surveillées dès début août.